

Financement des projets d'initiative
étudiante

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 juin 2016

Délibération 2016/06/CFVU-41

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Vu la proposition de la Commission Sociale des Projets Etudiants du 9 juin 2016

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de financer, conformément à la proposition de la CSPE les projets d'initiative étudiante suivants (en pièce jointe).

Ne sont pas financés les projets suivants :

- « week end de cohésion » de l'association Corpo Sciences
- « vendredi du CAP » de l'association Sonosmose

Toulouse le 1^{er} septembre 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0